

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant
Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin
Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30mn pour les épreuves d'1 heure et après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

ECRITS DES SEMESTRES 3 ET 4

REPARTITION DES AMPHIS :

Amphi I de la lettre A à K -Amphi II de la lettre L à Z

SEMESTRE 3

Droit administratif S3	Vendredi 20 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit civil S3	Vendredi 20 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Hist. des idées politiques	Lundi 23 mai	09h30 à 10h30	Amphi I et II
Droit pénal	Lundi 23 mai	11h30 à 12h30	Amphi I et II

SEMESTRE 4

Droit civil S4	Lundi 23 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Droit administratif S4	Mardi 24 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit fiscal	Mardi 24 mai	14h30 à 15h30	Amphi I et II
Droit des affaires	Mercredi 25 mai	09h30 à 10h30	Amphi I et II
Procédure pénale	Mercredi 25 mai	11h30 à 12h30	Amphi I et II

DOCUMENTS AUTORISES : Droit civil : code civil Dalloz ou Litec non annoté. Ne sont pas autorisés le code Dalloz Expert ou le Mégacode Dalloz
Procédure pénale : code de procédure pénale non annoté
Droit pénal : code pénal non annoté
Autres matières : aucun code

Rappel du règlement de l'examen

- Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.
- En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :
- Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de mai/juin restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les notes inférieures à la moyenne, d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin, devront être repassées à la session de rattrapage.

Les étudiants inscrits en qualité d'AJAC 1 ou équivalence L1 doivent consulter la convocation de L1 pour connaître les dates des matières qu'ils doivent présenter.

DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES SERONT PRISES EN CE QUI CONCERNE LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES D'UN TIERS-TEMPS AUXQUELS IL EST DEMANDÉ DE SE FAIRE CONNAÎTRE AU SECRÉTARIAT AVANT LE 07 AVRIL 2016 À L'ADRESSE SUIVANTE : CAVDEUG2@UNIV-PARIS1.FR.

ORAUX DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SEM.3 ET SEM.4

Les étudiants ne peuvent changer de jury sauf autorisation obtenue sur justificatif auprès du secrétariat.

Les oraux se dérouleront au Centre René Cassin (Les salles vous seront communiquées ultérieurement) pour les matières suivantes : Finances publiques – Droit civil des biens – Economie monétaire – Anglais, espagnol et allemand

Oraux sem.3 : *Finances publiques + Droit civil des biens*

Oraux sem.4 : *Economie monétaire + Anglais*

L'oral d'allemand aura lieu le jeudi 19 mai à 14h00.

L'oral d'espagnol aura lieu le vendredi 03 juin à 9h30 et 14h00.

Jeudi 26 mai

Etudiants de A à BARR **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de BART à BOUH **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Vendredi 27 mai

Etudiants de BOULA à CONNA **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de CONTI à DORA **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Lundi 30 mai

Etudiants de DORB à FRANCO **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de FRAP à HAMO **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Mardi 31 mai

Etudiants de HAMZ à KAB **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de KAR à LIM **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Mercredi 1^{er} juin

Etudiants de LIQ à MESA **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de MESS à ORI **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Jeudi 02 juin

Etudiants de OSA à RAD **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de RAF à SAUN **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

Vendredi 03 juin

Etudiants de SAUV à TEX **9h30** - Oraux sem.3 - **14h** - Oraux sem.4
Etudiants de THEL à Z **9h30** - Oraux sem.4 - **14h** - Oraux sem.3

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **Lundi 04 juillet à 11h00.**

CONSULTATION DES COPIES :

Seules les copies de Droit civil et de Droit administratif pourront être consultées le **Mercredi 6 juillet à 9h 30** (salles communiquées ultérieurement sur le site)

Le secrétariat de L2